

POLE SUD 77^(*)

1 rue Casimir Périer
77300 Fontainebleau
E-mail : contact@polesud77.asso.fr
Tél. 33(0) 687 750 999
SIRET : 500 853 536 00018
Site Web : www.polesud77.asso.fr

Association pour un développement économique & social dynamique du Sud Parisien

Déclarée le 15/09/2005 et publiée au JO du
8/10/2005 (n° 2182)

Samedi 8 décembre 2007

*Avis sur la révision du Schéma
directeur de la région Ile de France,
à l'attention de :*

Mr. Jean-Pierre CHAULET
Président de la Commission
d'Enquête
35 boulevard des Invalides
75007 PARIS

Compte tenu des buts de notre Association, nous exprimons notre avis pour la partie la plus méridionale de la région Ile de France, en

- Appréciant les **défis** affichés
- Évaluant les **orientations** apportées par ce projet de Schéma directeur révisé
- Exprimant nos propositions.

1. EN RESUME :

- A. Ce SDRIF ne prévoit aucune réponse structurante réaliste à la désertification économique du Sud Seine-et-Marne (Fontainebleau, Moret, Nemours, Montereau...) qui a pourtant une histoire industrielle, avec une tradition confirmée d'habitat, et qui manque étrangement d'attrait économique. Le projet se doit d'être plus concret et ambitieux sur ce point, surtout quant aux possibilités de fertilisation du potentiel existant (chercheurs, écoles, industriels, etc.) par le réseau des acteurs de la compétition économique d'Ile de France.**
- B. Une volonté politique et administrative pourrait soutenir le développement de la ville de Fontainebleau, qui offre une opportunité historique de libération de terrains en centre ville; le manque de connections de cette ville - pourtant également attrait touristique – avec les organismes franciliens et européens créateurs de valeur économique est singulier, et doit être corrigé au plus tôt.**
- C. Nous avançons la possibilité de développement d'un axe technologique sur les applications multiples de la science vibro-acoustique (présentement sous étude), transversal à plusieurs pôles de compétitivité franciliens (VMD, ASTech, MOVEO, System@tic...) et centré sur le Sud Parisien interrégional.**

() « Pôle Sud 77 » est une initiative citoyenne d'un groupe de personnes de la société civile, pour susciter un pôle de réflexion et d'échanges sur les enjeux d'avenir économique le Sud de la région Parisienne, entre les acteurs économiques (centres de recherche publics ou privés, établissements d'enseignement professionnel ou supérieur, entreprises, services et institutions pour le développement économique), avec l'organisation d'événements et d'animations diverses, et la participation à des actions concourant au développement économique local. (Extrait des statuts).*

2. LES DEFIS

Nous sommes globalement en accord avec le diagnostic établi par l'IAURIF pour l'aire dite de Nemours (atelier territorial du 28 novembre 2005 : losange Melun-Sens-Montargis-Pithiviers d'environ 500 000 habitants) et les défis des chapitres 1.1 (Favoriser l'égalité sociale) et 1.2 (Préoccupations écologiques), à condition de ne pas transformer des orientations en règlements dogmatiques rendant impossible le chapitre 1.3 (Développer une Ile de France dynamique maintenant son rayonnement mondial) qui devrait apporter les ressources indispensables à la réalisation de ces défis affichés en chapitres 1.1 et 1.2.

Parmi les résolutions affichées dans ce chapitre 1.3 nous notons avec intérêt (pages 41 et 42) :

- Création de 28 000 emplois nouveaux par an
- Internationalisation des Entreprises
- Intensification des échanges humains
- Innovation et créativité
- Pôles économiques spécialisés
- Interdépendance avec les Régions voisines en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur
- Amélioration des liaisons inter pôles et internationales

Par contre, si les services aux personnes et l'écologie sont susceptibles d'ouvrir de nouveaux emplois, encore faut-il pouvoir les financer.

À ce jour sur 5 212 000 emplois recensés en Ile de France, 24,1% sont consacrés aux services de base à la personne, 23,1% aux services complémentaires à ces personnes et seulement 15% à la production (source INSEE : octobre 2007)

REMARQUE IMPORTANTE : il est écrit page 41 « La structuration de l'espace régional autour de ses territoires moteurs ne peut pas se faire au prix de la marginalisation de certains pans de l'espace francilien et de la mise à l'écart d'une partie de ses ressources humaines ».

Or la carte correspondante (page 40) ne traduit en rien cette orientation vitale pour toute la zone Sud de la Région Ile de France : nous percevons un désert économique que la valorisation du fleuve ne fera pas entrer dans l'international.

De futurs déséquilibres sont prévisibles, entre une zone centrale densifiée (centripète pour les emplois) et des territoires interrégionaux vides (centrifuges pour l'habitat).

3. LES ORIENTATIONS DU SDRIF

Si on rappelle que l'économie doit être au service de l'homme, et que donc les investissements structurants favorisant la création d'emplois doivent être réalisés là où les citoyens ont envie d'habiter, il y a incohérence entre les perspectives « habitation » et « emplois » pour la zone Fontainebleau Nemours. Cette zone étant très attractive pour sa qualité de vie, il est logique qu'un développement de l'habitat y soit prévu (page 46 et aussi page 110)

Cependant, page 47 il figure une remarque très pertinente : « pour la Seine & Marne l'objectif de constructions de logements prévus ne sera réalisable que s'il est cohérent avec le développement économique, le développement des équipements et celui des infrastructures de transport ».

Quel est donc le développement économique prévu ?

- Pas d'industries (sauf Nemours)
- Pas de centres d'affaires (uniquement d'emplois administratifs)

Il faut donc travailler en réseaux dans le domaine de la recherche et de l'innovation : « sites à renforcer » (page 108), « en lien avec l'Essonne et Marne La Vallée » (page 109), afin « d'atteindre une masse critique » (page 108).

Notons que le Pôle de Compétitivité ASTech (parce que créé en juillet 2007, mais en préparation depuis 2006) ne figure pas dans le projet. L'une de ses composantes, le centre de Melun-Villaroche, qui allie les capacités de la SNECMA (1000 ingénieurs/chercheurs) et un aéroport avec une réserve foncière de 40 hectares doit jouer un rôle important dans ces perspectives.

Les transports occupent à juste titre une place très importante dans ce schéma : la **nécessité d'une liaison rapide avec Roissy** est soulignée par les entreprises technologiquement innovantes au Sud de Evry-Sénart qui se conçoivent, sans exception, avec une dimension internationale. Le même besoin est exprimé par les professeurs (près de 200) et étudiants ou stagiaires (7000/an) de l'INSEAD à Fontainebleau.

À ce titre la **liaison structurante de rocade (page 114) vers Roissy est une urgence, avec un prolongement vers Fontainebleau, en réalisant la liaison RN 36 vers la N 6 (page 122) et la liaison avec la région de Nemours.**

Le **détournement du trafic international transitant actuellement dans la forêt de Fontainebleau** est très attendu.

La **liaison Est/Ouest, nettement insuffisante dans le schéma actuel**, doit être améliorée.

Il faut également **renforcer les liaisons vers Evry et Massy** qui sont saturées.

REMARQUES

- Les alternatives à l'usage de la voiture et du camion (page 123) sont bien sûr à étudier, mais il faut considérer comme aussi accessibles ou probables de nouveaux modes de propulsion hors hydrocarbures, pour ces véhicules.
- Les transports en commun sont plus économiques et plus écologiques, mais toute l'activité économique d'une Région ne peut en dépendre.
- **Une incitation à construire des hôtels d'entreprises tertiaires (ou high tech) près ou sur les gares ferroviaires de Melun à Montargis ou Sens et Montereau, Evry à Malesherbes (infrastructures préexistantes de Réseau Ferré de France), en parallèle des investissements pour les parcs de véhicules (consommateurs d'espaces mal valorisés) des habitants travaillant vers Paris, faciliterait la création d'emplois locaux, avec des flux compensateurs de travailleurs : les prescriptions foncières du SDRIF peuvent et doivent favoriser cette orientation.**

4. NOS PROPOSITIONS

Dans la ligne des défis affichés, notre association s'efforce, depuis sa création en 2005, de répondre au problème fondamental des bassins de vie du Sud de la région parisienne: **comment créer des entreprises innovantes à fort potentiel pour compenser les emplois primaires délocalisés et redynamiser le tissu industriel (Cf. diagnostic précité)?**

Quelques réponses (insuffisantes à notre point de vue) sont esquissées dans le Schéma Régional de Développement Economique (SDRE) : elles doivent être consolidées dans la durée par le SDRIF.

Nous préconisons d'agir sur **quatre axes**:

- A. DEVELOPPER DES SYNERGIES** entre établissements d'enseignement supérieur (MINES de PARIS, INSEAD, ESIGETEL, IUT), laboratoires de recherche (**2300 chercheurs sur le losange précité**), industriels, investisseurs, responsables élus territoriaux pour **réaliser des projets coopératifs.**

Neuf rencontres appelées **Synapses** ont eu lieu depuis avril 2005 dans cet esprit, sur des thèmes divers et avec des témoignages de création ou pérennisation d'activités soutenues par l'innovation technologique.

Le développement d'un **technopôle sur Fontainebleau pour toute la région ici considérée**, en lien avec des pôles de compétitivité existants ou proches (en particulier Ville et Mobilité Durables, ASTech, mais aussi MOVEO, Cap Digital, System@tic...) implique:

- i. La création de liens (recherche et formations) avec Evry, Orsay et la Cité Descartes de Marne la Vallée.
- ii. La création d'unités universitaires spécialisées locales (par exemple un doctorat européen du management de l'innovation).
- iii. L'émergence d'une filière technologiquement innovante (Cf. ci-après).

Le dégagement en cours d'environ 80 hectares de terrains militaires à Fontainebleau, ainsi que très probablement 10 hectares au cœur de la ville même (après transfert d'équipements obsolètes vers ces terrains) est une opportunité foncière que le SDRIF peut sanctuariser dans cette perspective.

- B. FILIERE INNOVANTE POSSIBLE:** nous proposons de recenser (étude prochaine avec le Groupement d'Intérêt Public pour la revitalisation et le développement de sept cantons du Sud S&M) toutes les potentialités locales de création de **nouveaux produits induits par les applications de la science des vibrations de la matière** (dans tous ses états, et sous toutes fréquences, **dont l'acoustique sonore**, ceci en vue de contribuer à l'élaboration de nouvelles solutions dans l'habitat et la ville, pour la diminution des nuisances sonores sources de troubles de santé: 41% de demandes dans l'enquête CSA/SDRIF). Sans développer ici tous les arguments pour ce choix (dont la présence d'équipes de chercheurs au niveau mondial dans ce domaine, et celui de sources d'innovation potentielles pour des industries traditionnelles locales en matériaux de construction), ce peut être, par couplage avec universités et centres de recherche, l'amorce possible d'un **campus d'excellence nationale puis mondiale** dans cet axe.
- C. CREATION DE NOUVELLES ENTREPRISES INNOVANTES A FORT POTENTIEL:** nous pouvons concrétiser prochainement l'ouverture d'un « **Générateur d'Innovations** », structure d'incubation proactive permettant d'accueillir (en lien avec les établissements d'enseignement supérieur précités) des candidats à la création d'entreprise (dont des étudiants MBA INSEAD) à partir d'innovations technologiques brevetées ou non, que nous aurons détectées dans des laboratoires de recherche comme valorisables hors de leur cœur de métier. Ce projet est complémentaire du précédent, et cohérent avec la suggestion d'un enseignement européen spécialisé sur le management de l'innovation : son financement reste à finaliser.
- D. COOPERATION AVEC LES TERRITOIRES INTERREGIONAUX VOISINS:** le Nord de l'Yonne et l'Est du Loiret sont offreurs de coopération : ils considèrent à juste titre qu'un tissu industriel performant au Sud de l'Ile de France est bénéfique pour leur économie locale. Avec le développement progressif d'une **culture de projets coopératifs** dans les trois propositions précédentes, et aussi la mise en œuvre de la troisième remarque en 2 ci-avant (structuration des gares ferroviaires pour favoriser la création d'emplois), il est possible de les associer à certaines actions, en les dynamisant par des **contrats interrégionaux impliquant les ressources de l'Etat et l'Union Européenne.**

*Pour le Conseil d'Administration de Pôle Sud 77 : Denis Oulés (président) et Bernard
Templier (trésorier).*